



**Ecole
des sports**
de la Ville de Herstal

Sportez-vous bien !

Athlétisme
Basket

Boxe anglaise
Break dance

Judo
Karaté

Mini-Foot
Tennis

Badminton/Volley
Handball

Escalade
Natation



Sportez-vous bien !



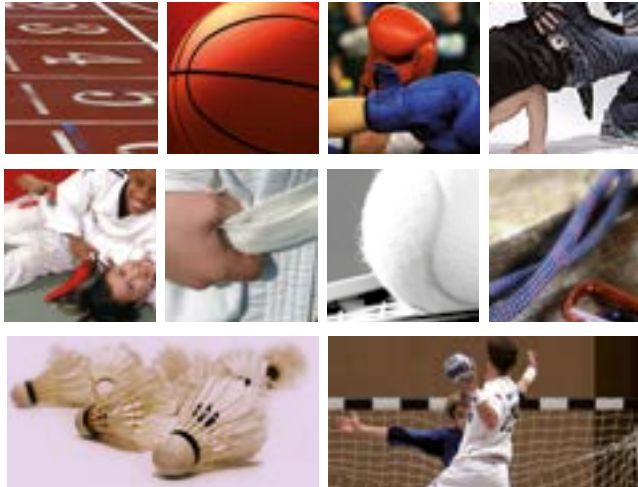
Patrick Delhaes,
Directeur général



Franco Ianieri,
Premier Echevin,
en charge des Sports



Frédéric Daerden,
Bourgmestre



Pour qui ?

Les jeunes Herstaliens de 10 à 14 ans

Quels sports ?

Sept disciplines de base

Athlétisme

Basket

Avec le BCM Herstal

Boxe anglaise

Avec Marco Giuliani, président de la Ligue francophone de boxe et administrateur délégué EBU (European Boxing Union)

Break dance

Avec le club de Danc'@rt Academy de Herstal (Break-Dance, Hip-Hop)

Judo

Avec la Fédération francophone belge de Judo • FFBJ et le Royal Judo Budo Club Herstal

Mini-Foot

Tennis

Avec l'Association francophone de tennis • AFT et le Herstal Tennis Club

Activités complémentaires

Escalade

Avec Area, club d'escalade de Herstal

Karaté • Badminton • Handball • Natation • Volley

Infos et inscriptions Service communal des Sports

Centre administratif "La Ruche"
place Jean Jaurès 45 • 4040 Herstal

sports@herstal.be

sebastien.cambresy@herstal.be
04 256 82 82 • 0479 946 931

Ouverture du service des sports

du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Quand ?

Lundi de 16h à 17h30
et mercredi de 14h à 17h.
D'octobre à mai (excepté les vacances scolaires et jours fériés)

Où ?

Au hall omnisports "La Préalle"
rue Emile Muraille 158 • 4040 Herstal
(Je transport peut être assuré par la Ville de Herstal)

Combien ?

30 € pour 8 mois à verser obligatoirement sur le numéro de compte de l'AC Herstal Ecole des sports Herstal BE98 0910 1985 2693 avec, en communication :
Nom et prénom de l'enfant.
Intervention possible de votre mutuelle.

Formulaire d'inscription Ecole des sports

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe¹ : F M

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Courriel :

Nom de l'école :

Je, soussigné(e)
agissant en ma qualité de mère/père/autre (préciser :)²
de l'enfant identifié ci-avant :

- reconnais adhérer au règlement d'ordre intérieur de l'école des Sports de la Ville de Herstal;
- verse sur le compte de l'AC Herstal - Ecole des Sports Herstal, le montant de l'inscription relatif à la participation de mon enfant aux séances sportives programmées par l'école des sports (assurance incluse), du 1 octobre 2018 au 31 mai 2019;
- joins un certificat médical qui autorise l'enfant à faire du sport.

L'inscription de mon enfant à l'Ecole des sports n'est ferme et définitive que moyennant le paiement et ne prend date et effet qu'à la date de celui-ci.

En cas d'urgence, j'autorise la Ville de Herstal et ses préposés à prendre toutes dispositions utiles et nécessaires pour permettre à mon enfant de recevoir les soins qui seraient rendus nécessaires en raison d'une blessure, maladie et affection quelconques dont il serait atteint pendant le temps où il est sous la surveillance d'un animateur de l'Ecole des sports.

Fait à , le

Signature
précédée de la mention "Lu et approuvé"

1 • Case à cocher
2 • Mention obligatoire